

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le jeudi 30 juin 2022 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis du Tribunal de Paris (75017) PARIS - **EN UN SEUL LOT**

Dans un immeuble sis à **PARIS 18^{ème}, 112 rue de Clignancourt**

cadastré section BV n°17 pour 24a 13ca

LOT NUMÉRO TROIS CENT TROIS (303) :

UN BOX portant le numéro 213 au deuxième sous-sol.

Et les 13/10.000èmes des parties communes générales.

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble sis 112 rue de Clignancourt à PARIS 18^{ème}, représenté par son Syndic, la Société Foncière Immobilière de Paris, SA au capital de 400.000 €, immatriculée sous le numéro 672 045 143 au RCS de PARIS, dont le siège social est à PARIS 15^{ème}, 52 à 58 rue Sébastien Mercier, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, Monsieur Jean-Pierre STEPHAN, domicilié en cette qualité audit siège, régulièrement habilité en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale des copropriétaires du 13 septembre 2019, ayant pour Avocat Maître Frédérique MORIN, Avocat au Barreau de PARIS.

MISE À PRIX : 9.000 € (NEUF MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à PARIS, le 23 mai 2022 par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Frédérique MORIN

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Frédérique MORIN, AARPI Guillaume ABADIE Frédérique MORIN**, Avocat au Barreau de Paris, 86 rue d'Assas (75006) PARIS, TEL. **01.44.27.01.70 (le matin uniquement, du lundi au jeudi)**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PARIS, où le cahier des conditions de vente est déposé sous le RG 21/00126.

▶ Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux où une visite sera organisée le **vendredi 17 juin 2022 de 13h. à 14h30.**